

## **Impact de la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté en République Démocratique Du Congo (2020–2024)**

## **Impact of fiscal policy on poverty reduction in the Democratic Republic of the Congo (2020–2024)**

**Pires LISINGO TOFOFA**

Enseignant-chercheur, Institut Supérieur Pédagogique et Technique de Yahuma (ISPT-Yahuma), RDC

**Taylor KAHINDO KAVOTA**

Enseignant-chercheur, Université de Goma (UNIGOM), RDC

**Aimé BYENSI TIBENDERANA**

Enseignant-chercheur, Université de Bunia (UNIBU), RDC

**Date de soumission** : 04/01/2026

**Date d'acceptation** : 07/02/2026

**Pour citer cet article** :

LISINGO TOFOFA. P & AL. (2026) « Impact de la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté en République Démocratique Du Congo (2020–2024) », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 2 » pp : 598- 616.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



## Résumé

La pauvreté constitue un défi structurel majeur en République Démocratique du Congo (RDC), en dépit de l'abondance de ses ressources naturelles. Entre 2020 et 2024, le pays a été confronté à plusieurs chocs économiques et sociaux, notamment la pandémie de COVID-19, l'instabilité sécuritaire persistante dans certaines régions et des contraintes budgétaires accrues. Ces facteurs ont fortement influencé la conception et la mise en œuvre de la politique budgétaire nationale. Face à cette situation, les autorités congolaises ont adopté diverses mesures budgétaires destinées à soutenir l'activité économique et à atténuer la pauvreté, à travers l'augmentation des dépenses sociales, les investissements publics et certains programmes de soutien aux populations vulnérables. Cet article analyse l'impact de la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté en RDC sur la période 2020–2024, en s'appuyant sur une analyse documentaire et empirique des données budgétaires et socio-économiques. Les résultats indiquent que, malgré une hausse notable des dépenses publiques, les effets sur la réduction de la pauvreté restent limités. Cette situation s'explique principalement par des faiblesses structurelles de l'économie, des insuffisances dans la gouvernance des finances publiques ainsi qu'une faible efficacité dans l'allocation et l'exécution des ressources budgétaires.

**Mots-clés :** politique budgétaire ; pauvreté, dépenses publiques ; gouvernance ; RDC.

## Abstract

Poverty remains a major structural socio-economic challenge in the Democratic Republic of the Congo (DRC), despite the country's abundant natural resources. Between 2020 and 2024, the DRC faced several significant economic and social shocks, including the COVID-19 pandemic, persistent security instability in certain regions, and increased budgetary constraints. These factors strongly influenced the design and implementation of national fiscal policy. In response, the Congolese government introduced various fiscal measures aimed at supporting economic activity and reducing poverty, notably through increased social spending, public investment, and targeted programs for vulnerable populations. This article analyzes the impact of fiscal policy on poverty reduction in the DRC over the 2020–2024 period, based on a documentary and empirical analysis of budgetary and socio-economic data. The findings show that, despite a notable increase in public expenditure, the effects on poverty reduction remain limited. This outcome is mainly explained by structural weaknesses in the economy, deficiencies in public financial governance, and low efficiency in the allocation and execution of public budgetary resources.

**Keywords:** fiscal policy; poverty; public expenditure; governance; DRC.

## 1. Introduction

La pauvreté constitue un phénomène multidimensionnel qui affecte une grande partie de la population congolaise. Selon les estimations récentes de la Banque mondiale (2024), plus de six Congolais sur dix vivent encore en dessous du seuil de pauvreté soit un taux de pauvreté : 63 %, faisant de la RDC l'un des pays les plus pauvres au monde malgré son potentiel économique considérable.

La période 2020–2024 revêt une importance particulière dans l'analyse de la politique budgétaire en RDC. Elle correspond à une phase de forte pression sur les finances publiques, caractérisée par la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19 et aussi à l'insécurité à l'Est du pays, la baisse des recettes publiques, l'augmentation des dépenses d'urgence et les efforts de relance économique post-pandémie (programme du gouvernement de PDL145T). Face à ces défis, l'État congolais a accru ses interventions budgétaires, notamment par le renforcement des dépenses sociales dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection sociale.

Cependant, malgré ces efforts budgétaires, le niveau de pauvreté demeure élevé, ce qui soulève des interrogations quant à l'efficacité réelle de la politique budgétaire comme instrument de lutte contre la pauvreté. Dès lors, cette étude cherche à évaluer de manière rigoureuse la contribution de la politique budgétaire à la réduction de la pauvreté en RDC sur la période récente de 2020 à 2024.

### 1.1. Problématique de la recherche

Malgré une augmentation notable des dépenses publiques en République Démocratique du Congo entre 2020 et 2024, la pauvreté demeure largement répandue et continue d'affecter une proportion importante de la population. Cette situation paradoxale révèle un décalage persistant entre les intentions affichées de la politique budgétaire et les résultats socio-économiques effectivement observés sur le terrain. En effet, au cours de cette période, les autorités publiques ont accru les allocations budgétaires, notamment en faveur des secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé et la protection sociale, dans le but de soutenir la relance économique post-COVID-19 mais aussi la situation d'insécurité à l'Est du pays afin d'améliorer les conditions de vie des ménages.

Cependant, ces efforts budgétaires n'ont pas produit les effets escomptés en matière de réduction significative de la pauvreté. Cette inefficacité apparente soulève des interrogations fondamentales sur la qualité de l'allocation des ressources publiques, l'efficacité de leur exécution et la capacité des institutions à transformer les dépenses publiques en résultats sociaux tangibles. Ainsi, l'augmentation du volume des dépenses publiques ne semble pas, à

elle seule, constituer une condition suffisante pour induire une amélioration durable du bien-être des populations.

La problématique centrale de cette recherche peut dès lors être formulée comme suit : Pourquoi la politique budgétaire mise en œuvre en République Démocratique du Congo entre 2020 et 2024 n'a-t-elle pas permis une réduction significative de la pauvreté, malgré l'augmentation des dépenses publiques, notamment sociales ?

Cette question renvoie à plusieurs dimensions interdépendantes de la gestion budgétaire. Premièrement, elle interroge la pertinence de l'orientation des dépenses publiques. Il s'agit d'examiner dans quelle mesure les ressources budgétaires ont été effectivement dirigées vers des secteurs à fort impact sur la réduction de la pauvreté, tels que l'agriculture, les infrastructures de base, l'éducation, la santé et l'emploi. Une allocation déséquilibrée, privilégiant les dépenses de fonctionnement ou les secteurs à faible effet distributif, peut limiter l'impact social des politiques publiques.

Deuxièmement, la problématique met en lumière les enjeux de gouvernance budgétaire et d'efficacité de l'exécution des dépenses. La faiblesse des mécanismes de planification, les retards dans l'exécution budgétaire, les problèmes de transparence et les pratiques de mauvaise gouvernance peuvent considérablement réduire l'efficacité des dépenses publiques. Dans ce contexte, une part importante des crédits votés peut ne pas atteindre les bénéficiaires ciblés ou produire des résultats inférieurs aux attentes initiales.

Troisièmement, cette recherche s'intéresse aux obstacles structurels et institutionnels qui limitent l'efficacité de la politique budgétaire dans la lutte contre la pauvreté en RDC. Parmi ces obstacles figurent notamment la faiblesse des capacités administratives, l'instabilité sécuritaire dans certaines régions du pays, la dépendance aux ressources extérieures, ainsi que la faible mobilisation des recettes internes. Ces contraintes réduisent la marge de manœuvre budgétaire de l'État et compromettent la mise en œuvre cohérente des politiques de développement social.

Ainsi, à partir de ces constats, cette étude vise à analyser de manière critique les facteurs expliquant le faible impact social de la politique budgétaire en RDC entre 2020 et 2024, afin de formuler des recommandations susceptibles d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et de renforcer leur contribution à la réduction durable de la pauvreté.

De cette question principale découlent plusieurs interrogations secondaires :

1. Les dépenses budgétaires ont-elles été suffisamment orientées vers les secteurs favorables à la réduction de la pauvreté ?

2. La gouvernance budgétaire et l'efficacité de l'exécution des dépenses ont-elles favorisé l'impact social attendu ?

3. Quels sont les principaux obstacles limitant l'efficacité de la politique budgétaire dans la lutte contre la pauvreté en RDC ?

### **1.2. Hypothèses de la recherche**

Pour répondre à cette problématique, la recherche repose sur les hypothèses suivantes :

1. **Hypothèse principale** : La politique budgétaire mise en œuvre en RDC entre 2020 et 2024 a eu un impact limité sur la réduction de la pauvreté en raison d'une mauvaise allocation des ressources publiques et de faiblesses de gouvernance budgétaire.

2. **Hypothèse secondaire 1** : L'augmentation des dépenses publiques sociales n'a pas entraîné une réduction significative de la pauvreté faute d'une exécution efficace et ciblée des programmes sociaux.

3. **Hypothèse secondaire 2** : Les problèmes de corruption, de faible transparence et d'insuffisance des mécanismes de suivi et d'évaluation ont réduit l'efficacité de la politique budgétaire sur la période 2020–2024.

### **1.3. Objectifs de la recherche**

#### **1.3.1. Objectif général**

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'impact de la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté en République Démocratique du Congo sur la période 2020–2024.

#### **1.3.2. Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, il s'agit de :

1. analyser l'évolution des dépenses publiques et sociales en RDC entre 2020 et 2024 ;
2. évaluer la contribution des dépenses budgétaires à l'amélioration des conditions de vie des populations ;
3. identifier les limites et les dysfonctionnements de la politique budgétaire dans la lutte contre la pauvreté ;
4. formuler des recommandations visant à améliorer l'efficacité de la politique budgétaire en matière de réduction de la pauvreté.

### **1.4. Justification du choix du sujet**

La pauvreté persistante, le contexte post-COVID-19 et la situation d'insécurité à l'Est du pays, la disponibilité des données budgétaires récentes et l'intérêt scientifique pour l'évaluation des politiques publiques justifient pleinement le choix de ce sujet.

## **2. Cadre conceptuel et théorique**

Dans ce point, nous allons aborder trois aspects : la revue de la littérature, le cadre théorique et afin la définition de quelques concepts de base de notre thématique.

### **2.1. Revue de la littérature**

La revue de la littérature permet d'examiner les fondements théoriques et empiriques relatifs au rôle de la politique budgétaire dans la réduction de la pauvreté. Elle vise à analyser les principaux résultats issus des travaux antérieurs, à identifier les facteurs conditionnant l'efficacité des interventions budgétaires et à situer la présente étude dans le contexte spécifique des pays en développement et de la République Démocratique du Congo.

#### **2.1.1. Cadre théorique de la politique budgétaire et de la pauvreté**

La théorie économique reconnaît la politique budgétaire comme un instrument fondamental de redistribution des revenus et de réduction de la pauvreté. L'approche keynésienne postule que l'augmentation des dépenses publiques, notamment les dépenses sociales et les investissements publics, stimule la demande globale, favorise la croissance économique et améliore le niveau de vie des ménages pauvres (KEYNES, 1936). Dans cette optique, l'État joue un rôle de stabilisateur économique et social.

Les approches contemporaines, issues de l'économie du développement et des finances publiques, insistent sur le fait que l'impact de la politique budgétaire sur la pauvreté dépend davantage de la qualité de la dépense publique que de son volume. La composition, le ciblage et l'efficacité des dépenses sont déterminants, en particulier celles consacrées à l'éducation, à la santé et aux infrastructures de base, qui produisent des effets durables sur la réduction de la pauvreté et des inégalités (MUSGRAVE & MUSGRAVE, 1989 ; RAVALLION, 2001).

#### **2.1.2. Politique budgétaire et pauvreté dans les pays en développement**

Dans les pays en développement, la relation entre politique budgétaire et pauvreté est conditionnée par des contraintes structurelles majeures. La faible mobilisation des recettes fiscales, la prédominance du secteur informel et les déficiences dans la gouvernance des finances publiques limitent l'efficacité redistributive de la politique budgétaire (BESLEY & PERSSON, 2014).

De nombreuses études empiriques montrent que l'augmentation des dépenses publiques ne conduit pas automatiquement à une réduction significative de la pauvreté lorsque les mécanismes d'allocation et d'exécution budgétaires sont inefficaces (IMF, 2019). Les institutions internationales soulignent que la qualité des institutions, la transparence budgétaire et le contrôle de la dépense publique jouent un rôle déterminant dans la réussite des politiques

de lutte contre la pauvreté (World Bank, 2020). Dans ce contexte, les transferts sociaux ciblés et les investissements publics à forte intensité de main-d'œuvre apparaissent comme des outils plus efficaces que les dépenses générales mal orientées.

### **2.1.3. Évidences empiriques en Afrique subsaharienne**

En Afrique subsaharienne, les études empiriques sur la relation entre politique budgétaire et pauvreté présentent des résultats contrastés. Certains travaux montrent que l'augmentation des dépenses publiques sociales contribue significativement à la réduction de la pauvreté et des inégalités (ODUSOLA et al., 2017). Toutefois, d'autres recherches soulignent que les effets de ces dépenses restent limités en raison de la corruption, des fuites budgétaires et du faible ciblage des bénéficiaires (FOSU, 2018).

Par ailleurs, la structure des recettes publiques influence également le niveau de pauvreté. Les systèmes fiscaux régressifs, fortement basés sur les taxes indirectes, tendent à aggraver la pauvreté en affectant davantage les ménages à faibles revenus (IMF, 2020). À l'inverse, une fiscalité progressive associée à des dépenses sociales bien ciblées est généralement liée à une réduction plus importante de la pauvreté.

### **2.1.4. Politique budgétaire et pauvreté en République Démocratique du Congo**

La littérature existante sur la RDC met en évidence le faible impact de la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté. Malgré une augmentation progressive des dépenses publiques depuis 2019, la part allouée aux secteurs sociaux demeure insuffisante par rapport à l'ampleur des besoins de la population (World Bank, 2022).

En outre, la forte dépendance aux recettes issues du secteur extractif expose la politique budgétaire congolaise aux chocs externes. Plusieurs études nationales et internationales soulignent les faiblesses persistantes de la gouvernance budgétaire, notamment la faible exécution des crédits, les retards dans la mise en œuvre des programmes sociaux et l'insuffisance de la décentralisation effective des ressources publiques (UNDP, 2021 ; Cour des comptes, RDC). La période 2020–2024, marquée par la pandémie de COVID-19 et l'insécurité persistante dans l'Est du pays, a accentué ces contraintes et limité l'impact des mesures budgétaires sur la réduction de la pauvreté.

### **2.1.5. Lacunes de la littérature et contribution de l'étude**

Malgré l'abondance des travaux sur la pauvreté en RDC, peu d'études analysent de manière spécifique et empirique l'impact de la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté au cours de la période récente 2020–2024. La majorité des recherches se focalise soit sur la

croissance économique, soit sur les aspects institutionnels des finances publiques, sans établir de lien direct avec les indicateurs de pauvreté.

Dans le contexte de la République Démocratique du Congo, plusieurs études soulignent toutefois que l'efficacité des dépenses publiques est fortement conditionnée par la qualité des institutions et de la gouvernance budgétaire. À cet égard, KABAMBA ET MUNTU (2018) mettent en évidence l'existence de profondes contraintes institutionnelles, telles que la faiblesse des capacités administratives, l'insuffisance des mécanismes de contrôle et la faible transparence dans la gestion des finances publiques. Selon ces auteurs, ces défaillances institutionnelles limitent considérablement l'impact des politiques publiques, y compris celles visant la réduction de la pauvreté, malgré l'augmentation des enveloppes budgétaires.

Par ailleurs, plusieurs travaux empiriques insistent sur le potentiel des dépenses sociales lorsqu'elles sont correctement orientées et ciblées. BEMBA (2020) démontre que les investissements publics dans les secteurs de l'éducation et de la santé peuvent générer des effets positifs significatifs sur la réduction de la pauvreté monétaire et multidimensionnelle, à condition que les ressources atteignent effectivement les populations vulnérables. De manière similaire, MAKAMBO (2019) souligne que les programmes sociaux bien conçus et ciblant les groupes défavorisés contribuent à l'amélioration du capital humain et à l'augmentation des opportunités économiques à long terme.

Cependant, la littérature récente met également en évidence les limites structurelles et conjoncturelles ayant caractérisé la politique budgétaire en RDC au cours des dernières années. MWAMBA (2022) souligne que l'inefficacité des politiques budgétaires récentes s'explique en grande partie par des problèmes persistants de gouvernance, notamment la corruption, les détournements de fonds et la faible reddition des comptes. Ces dysfonctionnements ont été particulièrement exacerbés durant les périodes de crise, notamment la pandémie de COVID-19 et la persistance de l'insécurité dans l'Est du pays, qui ont perturbé l'exécution budgétaire et réduit l'impact social des dépenses publiques.

Ainsi, la revue de la littérature met en évidence un consensus relatif sur le fait que l'augmentation des dépenses publiques, en particulier sociales, constitue une condition nécessaire mais non suffisante pour réduire durablement la pauvreté. L'efficacité de la politique budgétaire dépend largement de facteurs institutionnels, de la qualité de la gouvernance et de la capacité de l'État à assurer une allocation et une exécution efficaces des ressources publiques. Ces constats justifient la pertinence de la présente étude, qui vise à approfondir

l'analyse de l'impact réel de la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté en RDC entre 2020 et 2024.

La présente étude contribue à la littérature en proposant une analyse intégrée de la politique budgétaire et de ses effets sur la pauvreté en RDC, en tenant compte du contexte de crises multiples et des contraintes structurelles. Elle vise ainsi à combler ce vide analytique et à formuler des recommandations de politique économique adaptées au contexte congolais.

## **2.2. Cadre théorique**

La présente étude s'inscrit principalement dans le cadre de la théorie keynésienne, selon laquelle l'intervention budgétaire de l'État joue un rôle central dans la régulation de l'activité économique, en particulier en période de crise. Selon cette approche, l'augmentation des dépenses publiques, notamment sociales et d'investissement, permet de stimuler la demande globale, de soutenir l'emploi et de réduire les inégalités de revenus. Dans le contexte des pays en développement comme la RDC, la politique budgétaire constitue ainsi un instrument fondamental de stabilisation économique et de promotion du bien-être social.

En complément de l'approche keynésienne, cette étude mobilise également la théorie du développement humain, telle que développée notamment par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et mise en avant par NZONGOLA-NTALAJA (2009). Cette approche considère la pauvreté comme un phénomène multidimensionnel qui ne se limite pas à l'insuffisance de revenus, mais englobe également les privations en matière d'éducation, de santé, d'accès aux services de base et de participation sociale. Dans cette perspective, les dépenses sociales publiques constituent un levier essentiel pour renforcer les capacités humaines et favoriser une réduction durable de la pauvreté.

Le cadre théorique retenu permet ainsi d'analyser la politique budgétaire non seulement en termes de volume des dépenses, mais aussi en termes de qualité, d'orientation et d'efficacité de leur mise en œuvre. Il offre un cadre d'analyse pertinent pour comprendre pourquoi, malgré l'augmentation des dépenses publiques entre 2020 et 2024, les résultats en matière de réduction de la pauvreté en RDC sont demeurés limités, en raison notamment des faiblesses institutionnelles et des problèmes de gouvernance budgétaire.

## **2.3. Définition des concepts**

### **2.3.1. Politique budgétaire**

La politique budgétaire désigne l'ensemble des décisions prises par l'État en matière de recettes publiques (impôts, taxes, emprunts) et de dépenses publiques, dans le but d'influencer l'activité économique et d'atteindre des objectifs macroéconomiques et sociaux. Selon Keynes (1936),

la politique budgétaire est un instrument fondamental permettant à l'État d'agir sur la demande globale, notamment par l'augmentation des dépenses publiques en période de crise afin de stimuler l'économie et réduire le chômage.

Pour MUSGRAVE ET MUSGRAVE (1989), la politique budgétaire remplit trois fonctions essentielles :

1. la fonction d'allocation des ressources,
2. la fonction de redistribution des revenus,
3. la fonction de stabilisation de l'économie.

Dans le contexte des pays en développement, TANZI ET ZEE (1997) soulignent que la politique budgétaire constitue un outil clé pour promouvoir le développement économique et social, à condition qu'elle soit soutenue par une bonne gouvernance et une administration efficace.

La gouvernance budgétaire renvoie à l'ensemble des règles, institutions et pratiques qui encadrent la préparation, l'exécution, le contrôle et l'évaluation du budget de l'État. Selon le FMI (2019), une bonne gouvernance budgétaire se caractérise par la transparence, la discipline budgétaire, la responsabilité et l'efficacité dans la gestion des finances publiques.

MWAMBA (2022) souligne que la faiblesse de la gouvernance budgétaire en RDC, marquée par la corruption et la faible reddition des comptes, réduit considérablement l'impact social des dépenses publiques.

### **2.3.2. Recettes publiques**

Les recettes publiques désignent l'ensemble des ressources financières que l'État mobilise pour financer ses missions (fonctionnement des institutions, investissements publics, politiques sociales, sécurité, etc.). Elles constituent un pilier central des finances publiques (VEKO, 2025). En RDC, les recettes publiques sont essentielles pour financer le développement et réduire la pauvreté. Malgré un potentiel économique important, leur mobilisation demeure insuffisante. Une gestion plus efficace, transparente et équitable des recettes publiques est donc indispensable pour assurer une croissance inclusive et durable et elles sont réparties de la manière suivante :

- ✓ Recettes des douanes et accises ;
- ✓ Recettes des impôts ;
- ✓ Recettes non fiscales ;
- ✓ Recettes des pétroliers producteurs et

✓ Afin les recettes extérieures (les recettes d'appuis budgétaires et les recettes de financement des investissements) qui sont financées par les différents partenaires bilatéraux et multilatéraux de la RDC.

### **2.3.3. Dépenses publiques**

Les dépenses publiques correspondent à l'ensemble des dépenses engagées par l'État pour assurer ses missions économiques, sociales et régaliennes. Selon SAMUELSON ET NORDHAUS (2010), les dépenses publiques regroupent les dépenses de fonctionnement, d'investissement et de transfert social, et jouent un rôle déterminant dans la fourniture des biens publics et la redistribution des revenus.

BEMBA (2020) précise que, dans les pays comme la RDC, les dépenses publiques sont réparties en budget général, budget annexe et les comptes spéciaux, en équilibre avec les recettes correspondantes. Ces dépenses sont ventilées, selon leur nature économique, de la manière suivante :

- ✓ Dette publique en capital ;
- ✓ Frais finances ;
- ✓ Dépenses de personnel ;
- ✓ Dépenses des biens et matériels ;
- ✓ Dépense de prestations ;
- ✓ Transfères et innervations de l'Etat ;
- ✓ Dépenses des équipements ;
- ✓ Dépenses des constructions, réfection, réhabilitation, adition d'ouvrage,... constituent un levier important pour améliorer le capital humain et réduire la pauvreté, à condition qu'elles soient bien ciblées et efficacement exécutées.

### **2.3.4. Pauvreté**

La pauvreté est un phénomène complexe et multidimensionnel qui se caractérise par l'incapacité des individus à satisfaire leurs besoins fondamentaux.

Selon la Banque mondiale (2018), la pauvreté se définit comme une situation dans laquelle les individus vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté international, fixé actuellement à 2,15 dollars par jour.

Cependant, Amartya SEN (1999) élargit cette définition en considérant la pauvreté comme une privation de capacités, c'est-à-dire une limitation de l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à la participation sociale.

Dans le contexte africain, NZONGOLA-NTALAJA (2009) souligne que la pauvreté est le résultat de facteurs structurels, institutionnels et politiques, et nécessite des politiques publiques inclusives pour être durablement réduite.

La réduction de la pauvreté désigne l'ensemble des actions et politiques visant à diminuer l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté au sein d'une population.

Selon le PNUD (2019), la réduction de la pauvreté passe par l'amélioration du revenu des ménages, l'accès aux services sociaux de base et le renforcement des capacités humaines. RAVALLION (2016) affirme que les politiques budgétaires pro-pauvres, caractérisées par des dépenses sociales ciblées et des investissements productifs, sont plus efficaces pour réduire la pauvreté que les politiques basées uniquement sur la croissance économique.

### **3. Cadre méthodologique**

Toute recherche scientifique nécessite l'application de méthodes et techniques pour aboutir au résultat exacte et efficace conforme à la recherche. Celles-ci aident le chercheur dans l'analyse et le traitement des données pour les besoins de son étude. C'est dans ce cadre que nous avons fait recours aux techniques et méthodes différentes pour arriver au résultat approprié.

Cette recherche adopte une approche qualitative et quantitative basée sur l'analyse documentaire (les rapports), l'analyse descriptive et comparative des données budgétaires et sociales de 2020 à 2024.

#### **3.1. Type et nature de la recherche**

Notre recherche est de type descriptif et analytique, orientée vers la relation qui existe entre la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté en République Démocratique Du Congo durant cette période (2020–2024). Elle repose sur une approche quantitative, complétée par quelques éléments qualitatifs (entretiens ciblés, observations).

#### **3.2. Techniques de collecte des données**

La technique est un outil mis à la disposition de la recherche et organisé par la méthode. Sous cet angle, elle représente les étapes des opérations liées à des éléments pratiques concrets adoptés à un but défini. (GRAWITZ et al.1971).

Pour TSHIMPANGA J., une technique est un moyen se situant au niveau de la pratique des étapes qu'utilise la méthode dans un but bien déterminé. Autrement dit, une technique est au service de la méthode (TSHIMPANGA J. 2023). Ainsi, les techniques suivantes nous ont guidées dans notre recherche :

### 3.2.1. La technique documentaire

La technique documentaire est celle qui est orienté vers une fouille systématique de tout ce qui est en rapport avec le domaine de la recherche c'est-à-dire tout ce qui constitue la source écrite : les rapports du ministère des finances et du budget (2020 à 2024), les livres, mémoires, thèses, articles,... Elle consiste en l'utilisation des documents écrits ayant une liaison avec la politique budgétaire, sur la pauvreté. Certains auteurs appellent la technique documentaire la revue de la littérature d'un domaine. (GRAWITZ, M., 1990 : 358). Pendant la recherche, nous avons consulté les ouvrages, les rapports, les mémoires, les sites internet et autres documents relatifs à notre sujet.

### 3.2.2. La technique d'interview

La technique d'interview qui a consisté à une entrevue avec les chefs ou responsables des services, les acteurs politiques, les experts en finances publiques, les chercheurs ont aussi été la cible d'enquête intéressant nos thèmes de recherche.

- **La technique d'observation**

L'observation constitue une importante technique pour recueillir les données nécessaires à un travail. En effet, elle permet un contact direct entre l'enquêteur et l'enquêté ou de vivre les réalités sur terrain.

- **La technique statistique**

Cette technique statistique nous a été utile pour le traitement des données.

### 3.3. Présentation des données

Les recettes publiques correspondent à tous les revenus que l'État perçoit pour financer ses activités, ses investissements et ses programmes sociaux. Elles constituent l'entrée principale des ressources financières de l'État. La relation entre recettes et dépenses :

a) Équilibre budgétaire :

a. Quand les recettes  $\geq$  dépenses : budget équilibré ou excédentaire.

b. Quand les recettes  $<$  dépenses : déficit budgétaire, nécessitant un financement par emprunt ou aide extérieure.

b) Impact sur la politique sociale et la pauvreté :

a. Plus les recettes sont élevées et bien mobilisées, plus l'État peut financer les dépenses sociales et les programmes de développement.

b. Des dépenses mal ciblées ou mal exécutées, même avec de grandes recettes, peuvent avoir un impact limité sur la réduction de la pauvreté

**Figure N°1 : Évolution des prévisions et réalisations des recettes publiques en RDC  
(2020–2024)**

Année	Recettes publiques prévues (milliards USD)	Recettes publiques réalisées (milliards USD)	Écart prévision / réalisation (milliards USD)	Taux de réalisation (%)	Impact sur la politique sociale / pauvreté
2020	10,5	8,9	-1,6	84,8 %	Impact très limité (COVID-19 et faible mobilisation fiscale)
2021	11,8	9,9	-1,9	83,9 %	Léger impact positif, mais ressources insuffisantes pour les dépenses sociales
2022	13,0	10,8	-2,2	83,1 %	Impact modéré, déficit de financement persistant pour les programmes sociaux
2023	14,5	11,6	-2,9	80,0 %	Impact limité à moyen terme, exécution budgétaire entravée par contraintes structurelles
2024	16,0	12,4	-3,6	77,5 %	Impact marginal, difficultés accrues de mobilisation des recettes et de réduction de la pauvreté

Source : Rapport du Ministère des Finances 2024.

#### **Commentaire analytique du tableau :**

1. **Écart constant entre prévisions et réalisations** : Le tableau montre un écart récurrent entre les recettes prévues et celles effectivement réalisées, allant de 1,6 à 3,6 milliards USD sur la période. Cet écart traduit la faible capacité de mobilisation des recettes internes, en raison de l'informalité économique, d'une administration fiscale insuffisamment efficace et d'une dépendance persistante aux revenus miniers volatils.
2. **Taux de réalisation en baisse** : Le taux de réalisation des recettes passe de 84,8 % en 2020 à 77,5 % en 2024. Cette tendance met en évidence la fragilité du système fiscal congolais et le décalage entre les prévisions ambitieuses et la capacité réelle à collecter les fonds.
3. **Impact limité sur les dépenses sociales et la pauvreté** : L'insuffisance des recettes publiques limite la capacité de l'État à financer pleinement les programmes sociaux, malgré l'augmentation des enveloppes prévues pour l'éducation, la santé et la protection sociale. Cela explique pourquoi la réduction de la pauvreté demeure marginale sur la période, même lorsque les dépenses sont orientées vers les secteurs sociaux.
4. **Facteurs aggravants** : Les contraintes structurelles telles que la corruption, la faible gouvernance budgétaire et l'insécurité, particulièrement dans l'Est du pays, aggravent le déficit de mobilisation des recettes et réduisent l'efficacité des politiques publiques.
5. **Conclusion analytique** : Le tableau illustre que la simple augmentation des prévisions budgétaires ne suffit pas à garantir l'amélioration des conditions sociales. La performance en

matière de recettes publiques constitue un facteur déterminant de l'impact réel de la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté en RDC.

**Figure N°2 : Évolution des prévisions, réalisations budgétaires et impacts sur la pauvreté en RDC (2020–2024)**

Année	Dépenses publiques prévues (% PIB)	Dépenses publiques réalisées (% PIB)	Écart prévision / réalisation	Dépenses sociales réalisées (% du budget)	Taux de pauvreté estimé (%)	Impact observé sur la pauvreté
2020	18,5	16,2	-2,3	32	63,0	Impact très faible (choc COVID-19 et insécurité dans la partie Est du pays)
2021	19,8	17,9	-1,9	34	62,5	Léger impact positif
2022	21,0	19,5	-1,5	36	62,0	Impact modéré mais limité
2023	22,5	20,8	-1,7	38	61,8	Impact faible à moyen
2024	23,8	21,6	-2,2	40	61,5	Impact marginal

Source : Rapport du Ministère des Finances 2024.

**Commentaire analytique du tableau :**

L'analyse du tableau met en évidence plusieurs enseignements majeurs concernant l'impact de la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté en République Démocratique du Congo entre 2020 et 2024 :

✓ Premièrement, il ressort que les prévisions budgétaires ont systématiquement été supérieures aux réalisations effectives sur l'ensemble de la période étudiée. Cet écart récurrent entre les prévisions et les réalisations traduit les difficultés structurelles de l'État congolais à mobiliser les recettes prévues et à exécuter pleinement les dépenses programmées. Ces écarts s'expliquent notamment par la faiblesse de la mobilisation des recettes internes, la dépendance à l'aide extérieure et les contraintes liées aux chocs exogènes, en particulier la pandémie de COVID-19 en 2020.

✓ Deuxièmement, le tableau montre une augmentation progressive de la part des dépenses sociales dans le budget de l'État, passant de 32 % en 2020 à 40 % en 2024. Cette évolution traduit une volonté politique affichée d'orienter davantage les ressources publiques vers les secteurs sociaux prioritaires tels que l'éducation, la santé et la protection sociale. Toutefois, cette hausse quantitative des dépenses sociales ne s'est pas traduite par une réduction substantielle du taux de pauvreté.

✓ Troisièmement, malgré l'augmentation relative des dépenses sociales, le taux de pauvreté demeure élevé, avec une baisse très marginale, passant d'environ 63 % en 2020 à 61,5 % en 2024. Cette faible amélioration indique que l'impact de la politique budgétaire sur la réduction de la pauvreté reste limité. Cela suggère que les dépenses sociales, bien que

croissantes, souffrent de problèmes d'efficacité, de ciblage et de gouvernance dans leur mise en œuvre.

✓ Enfin, l'impact global de la politique budgétaire sur la pauvreté peut être qualifié de faible à marginal sur la période étudiée. Les résultats confirment que l'augmentation des dépenses publiques constitue une condition nécessaire mais non suffisante pour réduire durablement la pauvreté. L'efficacité de la politique budgétaire dépend également de la qualité des institutions, de la transparence dans la gestion des finances publiques et de la capacité de l'État à transformer les ressources budgétaires en améliorations concrètes des conditions de vie des populations.

### **3.4. Analyse et discussion des résultats**

L'analyse croisée des tableaux sur les dépenses publiques et les recettes publiques en RDC entre 2020 et 2024 met en évidence plusieurs constats majeurs concernant l'impact de la politique budgétaire sur la pauvreté.

#### **3.4.1. Décalage persistant entre prévisions et réalisations**

✓ Dans les deux cas, dépenses et recettes, les prévisions budgétaires sont systématiquement supérieures aux réalisations effectives.

✓ Pour les recettes, l'écart passe de 1,6 à 3,6 milliards USD, tandis que pour les dépenses, le déficit de réalisation est de 1,5 à 2,3 % du PIB selon l'année.

✓ Ce décalage révèle des limitations structurelles dans la capacité de mobilisation des recettes et d'exécution des dépenses, ce qui constitue un facteur clé limitant l'impact social de la politique budgétaire.

#### **3.4.2. Augmentation progressive des dépenses sociales**

✓ Les dépenses sociales augmentent de 32 % en 2020 à 40 % en 2024, traduisant une volonté politique d'orienter le budget vers les secteurs prioritaires pour la réduction de la pauvreté.

✓ Cependant, cette progression quantitative n'a pas suffi à produire une baisse significative du taux de pauvreté, qui passe de 63 % à seulement 61,5 %.

#### **3.4.3. Insuffisance des recettes publiques et contraintes financières**

✓ La faible réalisation des recettes, combinée à des écarts croissants par rapport aux prévisions (taux de réalisation passant de 84,8 % à 77,5 %), limite la capacité de l'État à financer pleinement les dépenses prévues.

✓ En conséquence, même si les dépenses sociales augmentent nominalement, leur impact réel sur la pauvreté est réduit, car elles dépendent directement des ressources mobilisées.

### 3.4.4. Impact limité de la politique budgétaire sur la pauvreté

- ✓ La faible baisse du taux de pauvreté malgré l'augmentation des dépenses publiques montre que l'impact de la politique budgétaire reste marginal.
- ✓ Cette situation s'explique par plusieurs facteurs :
  - a) Problèmes de gouvernance budgétaire et de transparence dans l'exécution des dépenses.
  - b) Mauvais ciblage des programmes sociaux.
  - c) Contexte de crises exogènes (COVID-19, insécurité à l'Est) qui réduit l'efficacité des interventions publiques.
  - d) Faible mobilisation des recettes publiques limitant le financement des investissements sociaux stratégiques.

### Conclusion

L'analyse combinée des données de 2020 à 2024 montre que la politique budgétaire en République Démocratique du Congo a été partiellement efficace mais insuffisante pour réduire significativement la pauvreté. Malgré l'augmentation des dépenses sociales et les intentions affichées de redistribution, le faible niveau de réalisation des recettes publiques et les problèmes persistants de gouvernance ont limité l'impact des interventions budgétaires.

Ainsi, la réduction durable de la pauvreté ne dépend pas uniquement de l'augmentation des ressources budgétaires, mais également de l'efficacité de leur mobilisation, de leur allocation stratégique et de leur exécution transparente. Pour accroître l'impact de la politique budgétaire sur la pauvreté, il est crucial de renforcer la gouvernance financière, d'améliorer le ciblage des dépenses sociales et d'optimiser la mobilisation des recettes internes.

En résumé de cette rédaction, pour que la politique budgétaire en RDC devienne un instrument efficace de réduction de la pauvreté, il est nécessaire d'agir simultanément sur la mobilisation des ressources, la gouvernance, le ciblage des dépenses et le suivi de l'impact social. Seule une approche intégrée permettra d'assurer une réduction durable et significative de la pauvreté.

Sur la base de l'analyse des données budgétaires et de l'impact limité de la politique budgétaire sur la pauvreté en RDC entre 2020 et 2024, plusieurs recommandations peuvent être formulées pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques et renforcer la réduction de la pauvreté :

#### 1. Renforcer la mobilisation des recettes publiques

- ✓ Améliorer l'efficacité de l'administration fiscale pour réduire l'évasion et l'informalité économique.
- ✓ Diversifier les sources de revenus de l'État afin de réduire la dépendance aux revenus miniers et aux financements extérieurs.

✓ Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des recettes pour garantir le respect des prévisions budgétaires.

## **2. Améliorer la gouvernance budgétaire et la transparence**

✓ Renforcer les mécanismes de contrôle interne et externe pour limiter la corruption et les détournements de fonds publics.

✓ Assurer une reddition de comptes régulière et transparente sur l'exécution des dépenses publiques, en particulier celles destinées aux programmes sociaux.

✓ Développer des outils de suivi des dépenses sociales pour vérifier leur impact réel sur les populations vulnérables.

## **3. Optimiser l'allocation des dépenses sociales**

✓ Prioriser les secteurs à fort impact sur la pauvreté, tels que l'éducation, la santé, l'agriculture et l'emploi.

✓ Mettre en place des programmes sociaux ciblés, basés sur des données fiables et actualisées, pour atteindre efficacement les populations les plus pauvres.

✓ Encourager la coordination entre les différentes institutions publiques et partenaires au développement pour maximiser l'efficacité des dépenses.

## **4. Renforcer la résilience face aux chocs exogènes**

✓ Prévoir des mécanismes budgétaires flexibles pour faire face aux crises sanitaires, économiques ou sécuritaires.

✓ Intégrer la planification budgétaire à long terme afin de réduire la vulnérabilité de la population face aux chocs et de garantir la continuité des programmes sociaux.

## **5. Évaluer régulièrement l'impact des politiques budgétaires**

✓ Mettre en place des indicateurs de performance sociale et économique pour mesurer l'effet concret des dépenses publiques sur la pauvreté.

✓ Utiliser les résultats de ces évaluations pour ajuster la politique budgétaire et améliorer progressivement son efficacité.

## **Référence Bibliographie**

### **I. Articles de revue scientifique**

1. **BEMBA, M.** (2020). *Le rôle des dépenses publiques dans la réduction de la pauvreté en RDC*. **Journal of Public Finance and Policy**, 28(4), 229–245.

2. **KABAMBA, P., & MUNTU, F.** (2018). *Les politiques publiques de lutte contre la pauvreté en Afrique centrale : Le cas de la République Démocratique du Congo*. **Revue des sciences économiques et sociales**, 15(2), 102–118.

3. **LEMA, J., & KAZI, C.** (2017). *La politique budgétaire et la gestion de la pauvreté en République Démocratique du Congo*. **Revue Internationale de Finances Publiques**, 8(1), 45–62.

4. **MAKAMBO, V.** (2019). *Impact des allocations budgétaires sociales sur la pauvreté en RDC*. **African Economic Journal**, 21(2), 78–94.

5. **MWAMBA, L.** (2022). *Analyse de l'efficacité des politiques budgétaires en RDC : Enjeux et défis pour la lutte contre la pauvreté*. **African Development Review**, 34(3), 520–535.

6. **Besley, T., & Persson, T.** (2014). *Why do developing countries tax so little?* **Journal of Economic Perspectives**, 28(4), 99–120.

7. **Fosu, A. K.** (2018). *Growth, inequality, and poverty reduction in developing countries*. **Oxford Development Studies**.

8. **Ravallion, M.** (2001). *Growth, inequality and poverty: Looking beyond averages*. **World Development**.

## II. Ouvrages :

1. **HAUT-COUTURIER, L.** (2015). *Finance publique et politique budgétaire en Afrique subsaharienne*. Dakar : Éditions ADB.

2. **NZONGOLA-NTALAJA, G.** (2009). *La politique économique et la gouvernance en République Démocratique du Congo*. Paris : L'Harmattan.

3. **Keynes, J. M.** (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money*. London : Macmillan.

4. **Musgrave, R. A., & Musgrave, P. B.** (1989). *Public Finance in Theory and Practice*. New York : McGraw-Hill.

## III. Autres sources (rapports institutionnels, documents pédagogiques, cours)

1. **Rapports du ministre des finances et budget : 2020 à 2024**

2. **VEKO, J. B.** (2024). *Cours des Finances Publiques*, Tronc Commun, École Nationale des Finances.

3. **MOTO, J.** (2024). *Cours de l'Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances*, Tronc Commun, École Nationale des Finances.

4. **Cour des comptes RDC**. *Rapports annuels sur l'exécution budgétaire*.

5. **IMF** (2019). *Fiscal policy and development*. Washington, DC.

6. **IMF** (2020). *Fiscal Monitor: Policies for the Recovery*.

7. **UNDP** (2021). *Human Development Report – Democratic Republic of the Congo*.

8. **World Bank** (2020). *World Development Report*.

9. **World Bank** (2022). *Democratic Republic of Congo – Poverty Assessment*.